

Demande de Carte d'identité ou passeport

PIECES A FOURNIR	MINEURS	MAJEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Ancienne carte d'identité (CNI) <b>ou</b></li> <li>● Passeport <b>ou</b></li> <li>● Copie de l'acte de naissance si la commune de naissance n'est pas reliée au système COMEDec (se renseigner auprès de la commune de naissance)</li> </ul>	X	X
2 photos d'identité de - 6 mois	X	X
Pièce justificative de domicile récente en <b>original</b> (dernier avis d'imposition, facture d'eau, de téléphone, d'électricité, assurance d'habitation)	X	X
Attestation de domicile avec pièce d'identité de l'hébergeant pour les majeurs habitant au domicile parental ou chez une tierce personne		X
<b>En cas de divorce :</b>		
● CNI ou passeport du parent présent lors du dépôt	X	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Jugement complet du divorce</li> <li>-&gt; pour les mineurs dans tous les cas</li> <li>-&gt; pour les majeurs souhaitant conserver le nom d'usage de l'ex-conjoint</li> </ul>	X	X
● En cas de garde alternée, joindre le justificatif de domicile du second parent et sa pièce d'identité	X	
<b>En cas de perte ou vol de la CNI :</b>		
● 1 timbre fiscal de 25€	X	X
● dernier avis d'imposition		X
<b>En cas de veuvage :</b> acte de décès du conjoint		X
<b>Pour l'établissement d'un passeport :</b>		
1 timbre fiscal de 17€ (mineurs -15 ans)	X	
1 timbre fiscal de 45€ (mineurs 15 à 18 ans)	X	
1 timbre fiscal de 86€		X
<b>Nota bene :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les mineurs doivent être présents lors du dépôt des demandes de carte d'identité et de passeport</li> <li>● Les mineurs de + de 12 ans doivent être présents au moment du retrait du passeport</li> </ul>		
<b>Horaires et RDV :</b>		
<b>Dépôt à la mairie de Figeac sur rendez-vous au 05 65 50 05 40</b>		
è du lundi au vendredi de 8H30 à 16H30 : dépôt et retrait des pièces		
è le samedi de 8H30 à 11H30 : retrait des pièces d'identité uniquement		